

Procès-Verbal de la séance ordinaire du Conseil général du 03 juin 2025 à 20h00 à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville

Ordre du jour :

M. J. Huguenin, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

1. Appel et approbation du procès-verbal du 11.12.2024

Mme Denise Jeanneret fait l'appel :

	Présents	Excusé
Conseil communal	4	
Conseil général	11	2 L. Biolley/M. Elmaleh-Morand
Administration	1	
Comptabilité	1	

Le procès-verbal du 11.12.2024 est passé en revue, il est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2024

Mme M. Jeanneret, comptes positifs, CHF 124'832.08, nous sommes satisfaits, recettes en hausse au niveau des impôts, cela nous permet d'améliorer nos ratios. Postfinance ne reconduira pas l'emprunt d'un montant de CHF 800'000.-, nous recherchons des possibilités pour ne pas avoir besoin d'augmenter les taxes dans les charges concernées par cet emprunt, pour la STEP et le CADBB notamment.

Les comptes sont passées en revue :

M. Nicolas Milau demande l'explication de CHF 200'000.- pour les appartements avec encadrement.

MJ, donation de ce montant pour permettre à la fondation de l'Asile agricole de démarrer les travaux, la somme n'a pas été demandée et nous le saurons à la fin des travaux.

JH, en cas de non-utilisation, il faudrait les répartir sur 2 exercices se serait l'idéal.

MJ, l'idée est de lisser les comptes, il faut voir avec le service financier et les réviseurs.

NM, chapitre trafic 61, qu'est-ce que cela concerne ?

VB, travaux publics, chemins communaux, - la redevance au poste 46010.01

JM, cartes molok changées pour quelle raison ?

MJ, cartes vieillissantes, cassantes, 12 ans d'âge. Il fallait une adaptation par rapport aux installations des moloks.

M. J. Huguenin souligne le bon travail de l'administration qui permet une facilité de compréhension.

M. P-E Rosselet, remerciements à la commune pour la gestion des comptes et toutes les explications.

Mme L. Rosselet lit le rapport de la commission financière, ci-joint.

Mme D. Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

3. Demande de crédit de CHF 430'000.- pour la création de 2 arrêts Lhand réfection du chemin de la poste et création d'un nouvel accès sur la route cantonale

M. Th. Vermot, route mal en point, le Groupe E doit passer de nouveaux tuyaux pour renforcer la ligne et alimenter le nouveau bâtiment de l'Asile agricole. Tout est prévu dans le crédit, éclairage public, réfection du chemin, canalisation des eaux usées et le SEVAB changera aussi les conduites d'eau potable. Un permis est déposé, s'il venait à avoir des problèmes avec le permis, de toute façon la réfection et les canalisations seraient refaites. Le permis est demandé pour les arrêts Lhand et la nouvelle route d'accès.

Début des travaux mi-août à la suite des travaux de la route du Locle du SEVAB et du Groupe E, l'accès à la poste sera fermé, une installation avec des feux sera mise sur la route cantonale pour les transports scolaires.

La maison Duckert sera sur les 2 chantiers. Il y aura des tubes de réserve prévu. Swisscom intervient également, PGE passant de 300 à 400 de diamètre.

Mme D. Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

4. Information des commissions

--

5. Informations du Conseil communal

Mme Muriel Jeanneret

PAL, il avance gentiment, les subventions devront être incluses dans les crédits donc nous reviendrons avec une demande complémentaire à la fin du PAL.

Inventaire nature, pour déterminer les arbres à retenir, critères, nous devons tenir compte de ce qui est déjà fait d'un point de vue qualité paysagère, voir les arbres isolés ou autres, pierriers, bornes, passages dans les murs (par M. Blondeau) etc.

M. J. Huguenin, en 2013-2014, un cahier des charges a été édité pour la contribution paysagère (confédération), définition des données, critères et voir ce qui paraissait important. Il y a aussi l'Eco-réseau pour protéger les pâturages boisés, avec des contraintes pour les agriculteurs.

Muriel demande l'appui du conseil général pour les visions locales, les informations suivront.

Fête nationale le vendredi 01 août 2025

Sur le grand parking, montage le 29 juillet, suivi d'un bal. La fanfare l'Avenir et l'Echo des Sapins s'occuperont de la partie récréative.

Mme Magalie Delisle

Projet de rénovation de la loge aux Taillères, contact avec M. Anthony Martin pour créer un dossier et l'envoyer au SAT pour une sanction préalable.

Blatten obtenir le QR code pour l'envoi de don en direct sur la commune, ce QR code sera disponible à la commune.

6. Divers

M. J. Huguenin – séance préliminaire

Merci de s'excuser avant midi pour l'organisation de la séance.

M. J. Huguenin – démission du Conseil communal

M. J. Huguenin lit la lettre de démission de Mme Carolyn Schopfer avec effet au 31.05.2025.

Mme Muriel Jeanneret précise que Carolyn avait les dicastères de l'école et l'ECAP avec les visites des bâtiments, elle sera remerciée prochainement pour son mandat.

Il faudra trouver assez rapidement une personne pour compléter le Conseil communal.
M. J. Huguenin propose de créer une commission de recrutement c'est le rôle du Conseil général de faire les démarches, commission créée avec Jérémy H., Nicolas, Hervé et Olivier.

M. N. Milau – maison de la fondation Nick Haag.

Avons-nous des nouvelles pour cette maison ?

MJ, c'est sous la surveillance des fondations, c'est un avocat qui a été nommé et qui doit intervenir, nous le contacter tous les 3 mois.

M. N. Milau – parking sauvage lors des manifestations ou autres

Que peut-on faire contre le parage sauvage ?

MJ, on peut les dénoncer nous-même ou mandater la police de proximité.

PER, il faut pouvoir offrir des parages si on veut les accueillir pour les diverses manifestations.

HM, si mauvais parage, voir qui est responsable.

LL, pour le BCN Tour, plan de parage validé par la commune et la police et il y a toujours des automobilistes qui se parquent n'importe où.

SR, idem lorsque le lac est gelé et que les gens se parquent au bord de la route cantonale !

MJ, c'est la police qui vient régulièrement, à voir si nous pouvons avoir un contrat de prestation.

M. J. Huguenin, pour le lac c'est difficile d'anticiper, tout d'un coup un jour de bon et les touristes arrivent.

PER, est-ce que le bâtiment des appartements avec encadrement restera-t-il de cette couleur ?

MJ, oui, cela va s'atténuer avec le temps.

PER, remerciements pour la séance pour la gestion du loup, j'ai participé à la séance romande avec des gens qui ont subi des dégâts.

M. N. Milau – parking des Taillères

Est-ce qu'une amélioration est prévue, notamment pour le paiement possible de la part des étrangers ?

MJ, nous avons ajouté des panneaux infos, la signalétique sera améliorée et voir pour le système des contrôles.

M. J. Matthey – bord du lac manque de cailloux. Cela érode le terrain et voir pour le fauchage du bord du lac depuis la route cantonale, voir avec M. Rousseau.

M. J. Huguenin clos la séance, il est 21h30.

Le rapporteur :

M. Brandt



Le président :

J. Huguenin



La secrétaire :

D. Jeanneret

